Le travail des enfants au Maroc

Source : www.tanmia.ma (Tanmia, réseau d'associations pour le développement au Maroc)

Ici, elles sont nos bonnes à tout faire. Là, elles sont également les bonnes à tout faire dans de petites fabriques artisanales de toutes sortes. Ailleurs, elles sont bergères, ramasseuses de bois... Par-ci, ils nous vendent des mouchoirs en papier, des bonbons, des chewing-gums... Par-là, ils viennent parfois porter nos couffins, cirer nos chaussures, laver nos pare-brises... En plusieurs endroits, ils sont souvent reclus dans la pénombre d'ateliers de menuiserie, de tannerie, de tôlerie, de réparation automobile... Elles et ils sont ces milliers d'enfants travailleurs au Maroc. Ces enfants que nous pouvons parfois croiser sur notre chemin sans qu'on daigne même les regarder en face. Ces enfants sont comme tous les enfants, sauf qu'ils ont eu la malchance de naître pauvre, de n'être que des enfants sans enfance.

Au cours de leur vie active précoce, quand ces enfants sans enfance perçoivent un salaire, il est insignifiant et ne leur profite que rarement. Pire, ils peuvent faire l'objet, dans le silence, de sévices sexuels, de violences, de maltraitances... Ces dernières années, des avancées sur le plan législatif ont été réalisées pour venir au secours des enfants travailleurs. Egalement, IPEC (le programme du bureau international du travail dédié à la lutte contre le travail des enfants) a permis de mener des actions pilotes pour s'attaquer au travail des enfants. Mais, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Quelques informations claires sur le travail des enfants

Source : Guide élaboré par Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, IPEC-Maroc et UNICEF, disponible sur www.tanmia.ma

Le travail des enfants est un phénomène mondial. Aucun pays, aucune région n'y échappe. Bien entendu, il est beaucoup plus répandu dans les pays pauvres, mais son existence est attestée à des degrés divers dans tous les pays. C'est un phénomène complexe qu'il n'est pas facile d'analyser et de combattre efficacement. Au Maroc, pendant de nombreuses années, le travail des enfants était considéré comme un sujet tabou. Actuellement, il est enfin perçu comme une réalité. Le travail des enfants constitue un véritable défi et une source de préoccupation tant pour les pouvoirs publics que pour la société civile oeuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance. Des progrès importants ont été enregistrés au cours de ces dernières années. La volonté affichée par le Gouvernement qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale, a permis l'adoption d'importantes mesures dans le domaine de lutte contre le travail des enfants.

Combien- sont-ils dans le monde ?
Dans le monde des millions d'enfants sont astreints à travailler ; les estimations mondiales pour 2002 montrent que 211 millions d'enfants de 5 à 14 ans de par le monde exercent une activité économique. Sur ce nombre, 186 millions d'enfants exercent une activité économique considérée comme une pire forme de travail (voir définition dans la partie traitant des pires formes de travail des enfants). 141 millions d'adolescents de 15 à 17 ans exercent une activité économique. Sur ce nombre 59 millions seraient astreints à un travail qui relève des pires formes de travail des enfants. Un calcul rapide permet de constater que sur les 352 millions d'enfants travailleurs, 59 % sont âgés entre 5 et 14 ans et 51 % travaillent dans les pires formes. Ces estimations mettent en lumière l'ampleur actuelle du problème du travail des enfants à travers le Monde.

Combien sont-ils en Afrique ?
On estime qu'en termes relatifs, l'Afrique compte le plus fort pourcentage d'enfants travailleurs, près d'un enfant sur trois de moins de 15 ans est « économiquement actif » dans la région. En Afrique la pauvreté et le sous développement sont aggravés par la pandémie du VIH/SIDA. La maladie lorsqu'elle frappe la population active pousse les enfants sur le marché du travail. Selon les estimations du Bureau International du Travail, en 2001, le nombre d'enfants africains âgés de 5 à 14 ans et qui sont économiquement actifs est de 48 millions.

Combien sont-ils au Maroc ?
Selon « l'enquête nationale sur l'Emploi » -module enfant/2000-, le nombre d'enfants âgés de 7 à 14 ans est estimé à 5,4 millions. Parmi eux environ 600.000 sont au travail soit 11 % de ce groupe d'âge, et 800.000 enfants de la même tranche d'âge, soit 14,5%, sont sans activité. La structure des enfants par type d'activité diffère selon le sexe et selon le milieu de résidence. Les pourcentages des garçons au travail, à l'école et sans activité sont respectivement 13%, 79% et 8 % alors que les pourcentages respectifs pour les filles sont 9,5%, 69,5% et 21%. Sur le nombre total des enfants au travail, 58 % sont des garçons et 42% sont des filles d'où une légère prédominance masculine. Par milieu de résidence, les enfants du rural ont tendance à recourir au travail ou à être sans activité au détriment de la scolarisation, comparativement aux enfants du milieu urbain. En effet, les pourcentages des enfants ruraux au travail, à l'école et sans activité sont respectivement 19%, 57,5% et 23,5% contre3%, 91,5% et 5,5% dans le milieu urbain. On en déduit que le travail des enfants est essentiellement rural puisque 87% des enfants travailleurs sont du milieu rural contre seulement 13% dans l'urbain. A l'échelle nationale, 84,6% d'enfants au travail n'ont aucun niveau scolaire contre 13,4% ont un niveau primaire. Le statut d'aide familial est le plus fréquent avec 85% (80% des garçons contre 91% des filles). Ce phénomène est rencontré essentiellement dans le milieu rural qui occupe déjà 87% des enfants travailleurs. La branche d'activité occupant le plus d'enfants au travail est l'agriculture avec 84,4% (82% sont des garçons contre 87,7% des filles). Le pourcentage des enfants au travail qui fréquentent en même temps l'école est de 12%.

Travail des enfants : Définitions, Causes et Caractéristiques

1) Définitions

Le travail des enfants est défini comme étant toute forme d'activité économique exercée par des enfants, qui les prive de leur dignité et porte atteinte à leur développement normal, physique et psychologique. L'activité économique comprend entre autres, le travail clandestin, le travail non rétribué et le travail dans le secteur informel. L'expression « travail des enfants » recouvre une réalité complexe ; elle va du travail nocif et qui comprend l'exploitation de l'enfant travailleur jusqu'à l'aspect du travail le plus anodin.

2) Schémas

Formes acceptables du travail des enfants
Tout travail n'est pas en soi préjudiciable aux enfants ; certains enfants contribuent aux tâches ménagères et aident leurs parents pour certains travaux sans pour autant que leur scolarité et leur développement physique et psychologique ne soient compromis. D'autres jeunes de 15 à 18 ans travaillent de façon tout à fait légitime ; les conditions dans lesquelles ils travaillent sont adaptées à leur âge et à leur degré de maturité et sont sans aucun risque pour leur développement normal. Ils acquièrent de la sorte les qualifications et les comportements dont ils auront besoin en tant que futurs travailleurs et contribuent à la prospérité économique de leur pays.

Formes intolérables du travail des enfants
Un travail rentre dans la catégorie de « travail indésirable » aux enfants, lorsque par sa nature ou sa durée, il fait obstacle à leur scolarisation ou est néfaste à leur santé et à leur développement. C'est une forme de travail à interdire lorsqu'elle s'exerce dans des conditions préjudiciables à la santé, au développement physique et mental des enfants.
Trois grandes catégories de travail des enfants, qui par leur nature doivent être abolies :
Les travaux effectués par des enfants d'un âge inférieur à l'âge minium d'admission spécifié pour ce type de travaux. Les travaux dangereux qui sont susceptibles de nuire à la santé physique ou mentale ou à la moralité des enfants pour les moins de 18 ans.
Les travaux intrinsèquement condamnables qui sont classés parmi les pires formes de travail des enfants (voir encadré relatif à la C.182).
Principales causes du travail des enfants :
Le travail des enfants fût de tous les temps essentiellement lié à la pauvreté des familles. La pauvreté pousse les enfants à travailler pour gagner de l'argent qui améliorera le revenu de la famille. Mais la pauvreté est-elle une explication suffisante pour justifier le travail des enfants ? Il existe d'autres causes qui, conjuguées à la pauvreté, favorisent le travail des enfants.

D’après les études et les différents travaux réalisés dans le domaine du travail des enfants d’autres facteurs contribuent à la mise au travail des enfants
• La taille élevée des ménages
• L’échec scolaire
• L’exode rural
• La dislocation de la famille
• La préférence de la main-d’oeuvre infantile dans certaines activités.

Des attitudes sociales favorables au travail de l’enfant
Les causes du travail des enfants peuvent être analysées à trois niveaux.
a) Les causes immédiates sont les plus visibles et les plus évidentes, elles ont une incidence directe sur l’enfant et sur la famille. La pauvreté et les évènements qui modifient l’équilibre financier de la famille sont l’une de ces causes.
b) Les causes sous-jacentessont les valeurs et les situations qui peuvent prédisposer une famille à accepter voire à encourager que les enfants travaillent. L’esprit de consommation peut inciter enfants et parents à chercher à gagner plus d’argent pour faire face à d’autres besoins.
c) Les causes structurelles interviennent au niveau de l’économie et de la société dans leur ensemble en agissant sur le milieu dans lequel le travail des enfants peut prospérer ou au contraire être découragé. Un produit intérieur brut faible fait partie de ces causes.

3) Principales caractéristiques du travail des enfants

L’enquête réalisée par le Ministère de l’emploi avec la collaboration du BIT/IPEC en 1999, et qui a porté sur un échantillon de 3500 enfants au travail a révélé que :
• Les enfants recourent au travail à un âge très bas (90 % des enfants ont entre 10 et 14 ans).
• Parmi les causes principales qui poussent les enfants à s’adonner au travail à un âge précoce est la pauvreté des familles qui souffrent des conditions de vie difficiles. 96% de ces enfants sont issus de familles pauvres et disloquées.
• La majorité des enfants au travail sont non scolarisés.
• Les tâches effectuées par les enfants enquêtés sont difficiles et s’effectuent dans des conditions préjudiciables à leur santé et dans des milieux insalubres.
• Les chefs de ménage des enfants travailleurs n’ont dans leur majorité écrasante aucun niveau d’instruction.
• La majorité des enfants travailleurs a une durée de travail hebdomadaire supérieure à 50 heures (52 % des enfants enquêtés).
• La grande majorité des enfants ne reçoit aucun apprentissage.